

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 17 (1960)

Heft: [5]

Rubrik: Échos de Macolin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

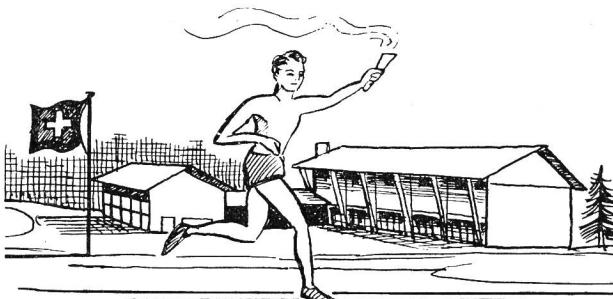
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ÉCHOS DE MACOLIN

Rassemblement des candidats olympiques Rome 1960,
Macolin, les 11 et 12 juin 1960

Programme :

Samedi, 11 juin 1960

16.00 Arrivées et prises des chambres dans le bâtiment principal.

17.00 Rassemblement dans la salle des films.

Causeuse de M. le Dr U. Frey, médecin de la délégation suisse, sur « Les problèmes de l'alimentation ».

Conférence de M. le Prof. Dr O. Misangyi sur « Les facteurs psychologiques de la performance chez les champions sportifs ».

Discussion.

19.00 Souper.

20.30 Présentation de films sportifs.

Dimanche, 12 juin

07.00 Déjeuner.

08.00 Footing (par groupes).

08.45 Services religieux.

09.30 Jeux.

11.30 Bâtiment principal : Prise des mesures pour l'habillement olympique.

12.30 Dîner.

Salle des films : Causeuses de MM. M. Henninger, président du COS et W. Siegenthaler, président de l'ANEP sur « Les devoirs d'un sportif aux Jeux Olympiques et à l'étranger en général ».

16.00 Discussions.

Licencement.

Célébration du jubilé « 50 ans d'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports »

L'armée de milice est tributaire, dans une mesure toute particulière, de la formation et de l'éducation que le jeune soldat a reçues de la vie civile et qu'il met au service de la défense nationale. Cela est aussi tout spécialement valable pour ses aptitudes corporelles. C'est sans doute en se basant sur cette conviction que le Conseiller fédéral Welti décida de

Il faut dire que ces deux groupements avaient eu l'occasion de faire une répétition générale sur la patinoire artificielle de Martigny, le 22 mai, devant un nombreux public de sympathisants et d'amis.

Voilà n'est-il pas vrai qui est infiniment encourageant pour les dirigeants du Comité suisse de travail pour le sport des invalides dont les généreux efforts se trouvent ainsi récompensés.

Sans vouloir faire, de la compétition, l'objet no 1 du sport aux invalides nos amis genevois, Dr Hermann Brandt en tête, ont compris que ce n'est que dans l'émulation et l'enthousiasme créés par le jeu de compétition que l'invalidé perd ses complexes et qu'il profite, en conséquence, au maximum de tout ce que l'activité physique peut lui procurer.

Tout comme pour l'athlète en bonne santé, c'est au sein du groupement sportif et dans les leçons hebdomadaires de gymnastique que l'invalidé trouvera la résistance nécessaire pour affronter une compétition. Il est donc bien entendu que ce n'est qu'après un sérieux entraînement contrôlé par le médecin, que les athlètes invalides peuvent se mesurer dans de telles compétitions. C'est bien ce qu'ont compris nos amis genevois et valaisans.

Nous leur souhaitons un plein succès et beaucoup de joie de vivre !

F. P.

donner force de loi à l'instruction préparatoire obligatoire dans l'ordonnance sur l'organisation militaire de 1874. Mais tout ce qui a un caractère de contrainte et d'obligation ne soulève, chez nous, que fort peu d'enthousiasme. Cela fut également le cas pour l'instruction pré militaire obligatoire. Le Conseil fédéral fut, sans doute, fort bien inspiré en supprimant l'obligation de participer à l'instruction préparatoire dans l'organisation militaire de 1907 et en prévoyant, dans son programme, une place beaucoup plus grande à l'activité gymnastique et sportive.

Depuis 1910, date à laquelle l'enseignement préparatoire de la gymnastique fut organisé selon l'ancienne ordonnance, cinquante années se sont écoulées et cette organisation a connu, depuis, un développement absolument insoupçonné. Aujourd'hui plus de 100 000 jeunes gens participent, chaque année, à ce mouvement de jeunesse.

Il nous appartient de vous orienter à ce sujet et de célébrer ce premier jubilé de 50 ans d'instruction préparatoire volontaire à l'occasion d'une petite réjouissance. Peut-être vous intéresserez-vous aussi, à cette occasion, aux problèmes qui nous occupent quant à l'évolution future de ce mouvement. Notre revue « Jeunesse Forte — Peuple Libre » s'associe à la liesse qui marquera la journée du 15 juin 1960 et se fera un plaisir de renseigner ses fidèles lecteurs sur les divers problèmes qui y ont trait.

Ecole Fédérale de Gymnastique et de Sport
Le directeur : E. Hirt

Programme

dès 0930	Réception des hôtes au bâtiment principal de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin
0930	L'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports à son stade actuel
	Visite des bâtiments et installations de l'EFGS et orientation sur l'activité et la méthode d'enseignement de l'EPGS
1130	Démonstrations près de la piscine
	Petits concours sportifs
	Gymnastique
	Natation
1230	Déjeuner en commun
1400	Cérémonie officielle dans la grande halle de sport
	Souhaits de bienvenue et exposé du directeur Ernest Hirt
	Allocution de Monsieur le Conseiller fédéral Paul Chaudet, chef du Département militaire fédéral
	Conférence de Monsieur le Prof. Georg Thürer, « Jeu et sport au service de la liberté »
1530	Clôture de la cérémonie.

Stage international de gymnastique

8 — 14 août 1960

Nous avons l'honneur et le plaisir de porter à la connaissance de nos lecteurs qu'un nouveau stage international de gymnastique sera organisé à Macolin (Suisse) au mois d'août prochain.

L'enseignement sera placé sous la très compétente direction de Madame Hilma Jalkanen de Helsinki de Madame Nora Güldenstein de Bâle et des professeurs de sports de l'EFGS (Ecole fédérale de gymnastique et de sport).

Cet enseignement portera sur les thèmes suivants :

Mme Jalkanen :

Gymnastique de base, Enseignement méthodique de la gymnastique, Gymnastique rythmique, Rythmique, Gymnastique avec balle, cerceau et massue, sur demande : danses populaires des divers pays.

Madame Hilma Jalkanen travaille à l'Université d'Helsinki où elle collabore, depuis de nombreuses années, à la formation des maîtres et maîtresses de sports finlandais. Elle base son enseignement sur les exigences les plus modernes de la biologie et de la pédagogie et obtient ainsi des résultats surprenants.

Mme Güldenstein :

Extraits du programme d'enseignement de la gymnastique à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

Madame Nora Güldenstein est professeur spéciale de gymnastique à l'EFGS depuis 1950. Elle fonctionne comme professeur de gymnastique rythmique au conservatoire de Bâle. Le stage est ouvert à tous pédagogues enseignant l'éducation physique ainsi qu'aux candidats et candidates à cette profession, de Suisse et de l'étranger.

La finance de cours s'élève à Fr. 125.— (suisses) pour le logement, la subsistance, l'enseignement, etc. Elle doit être payée lors de l'ouverture du cours.

Une assurance accidents peut être souscrite, au début du cours, contre paiement d'une prime de Fr. 5.—.

Inscription : Les intéressés sont priés de s'inscrire jusqu'au 1er juillet 1960 à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, Macolin (Suisse).

Nous serions tout particulièrement heureux de recevoir de nombreuses inscriptions de France, de Belgique et de la Suisse française. Ecole fédérale de gymnastique et de sport :

Le Directeur : E. Hirt